



# FLASH INFO

## Nomenclature des Ingénieurs

*Réunion visioconférence le 29 janvier 2021*

La nomenclature des ingénieurs version opérationnelle a été présentée ce jour aux organisations syndicales.

Le SNPPS a fait une déclaration préalable dénonçant la lenteur du projet, les limites réelles d'évolution dans le corps des ingénieurs mais également les incohérences relevées et les absences de certains postes.

Il nous paraissait indispensable de se prêter à cet exercice en amont des discussions, au vu de l'importance du sujet traité.

La DRCPN et le SNPS ont noté les divers points soulevés et procéderont à des rectifications.

Cette nomenclature, outil de gestion incontournable pour les mobilités et les avancements des ingénieurs, va être publiée le 01 mars 2021 à l'ensemble des agents par le site INTRANET de la DRCPN.

Cette nomenclature sera révisée annuellement.

La DRCPN et le SNPS nous recevront courant mai-juin 2021 pour débattre sur la nomenclature cible des ingénieurs.

Au cours de cet échange, nous avons appris deux éléments importants :

1) la DGAFP a validé le volume de catégorie C passant en B, à la hauteur de 450 agents par an. La campagne de repyramydage va pouvoir donc enfin commencer dès cette année, à effet rétroactif au **01 janvier 2021**.

2) le SNPS est en cours de réflexion sur la nomenclature des techniciens. Cette dernière sera débattue très rapidement après celle des ingénieurs.

**Le SNPPS reste vigilant et force de proposition !**

**Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.**

**Le SNPPS, le seul syndicat de Policiers Scientifiques pour les Policiers Scientifiques.**



## Nomenclature des Ingénieurs Réunion par visio le 29 janvier 2021

### DECLARATION PREALABLE

Mesdames, Messieurs,

La nomenclature des Ingénieurs est un dossier qui a trop perduré : il est pourtant le pivot de la filière de la Pts .Il en va du bon fonctionnement des services de PTS avec un développement et une évolution réels pour la filière. Nous dirons même plus une reconnaissance professionnelle et une intégration totale dans la Police Nationale tant désirée.

Le SNPPS voit apparaître enfin des postes d'ingénieur dans les services territoriaux.... Cependant, cette nomenclature en l'état aujourd'hui présente des erreurs au niveau de l'attribution de niveau de grade ou de nomination de postes, mais aussi d'absence de postes ( soit supprimé au vu de la nomenclature de 2019, soit non identifié pour autant existant).

Nous attendons d'avantage pour la catégorie A, même avec la nomenclature présentée ce jour, le SNPPS déplore le plafond de verre qui s'installe et se renforce pour le sommet de notre filière.

Nos collègues administratifs attachés d'administration de catégorie A possèdent un corps d'encadrement supérieur (Administrateur civil) ainsi que nos collègues actifs officiers (Corps des Commissaires). Pourquoi la PTS n'en possède pas ? Pourquoi cette inexistence de corps d'encadrement supérieur ? Il faut profiter de cette refonte engagée par cette nomenclature pour amplifier la restructuration du corps des Ingénieurs.

Pour exemple, l'organigramme du SNPS avec aucun PTS sur les 5 postes majeurs en est l'illustration.

À travers ceci, l'image de L'INGÉNIEUR DE PTS, dans l'incapacité de pouvoir encadrer sa propre filière est totalement inacceptable aux yeux de la filière.

Le SNPPS espère et suppose par ailleurs que tous les chefs de service centraux et territoriaux ont été consultés pour travailler en amont cette nomenclature...

Nous sommes inquiets car une réunion est prévue dans chaque laboratoire la semaine prochaine concernant la réorganisation de ces structures et la nomenclature des ingénieurs....

Enfin, à l'aube des grands travaux demandés par le ministre de l'intérieur, le SNPPS souhaite faire remarquer que cette nomenclature a toute sa légitimité dans le Beauvau de la sécurité au niveau du péché capital de l'Encadrement. Nous veillerons donc à la tournure de ce dossier et ne manquerons pas de faire remonter toutes les difficultés rencontrées lors de nos échanges avec notre ministre de tutelle.

La nomenclature des Ingénieurs représente un enjeu primordial pour le devenir de notre filière. Enfin, nous rajouterons que cette nomenclature n'est pas assez ambitieuse et incomplète. Elle ne peut aboutir en l'état.

**LE SNPPS**